

Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Groupe pour l'Initiative et la Culture Scientifiques

19 novembre 2016

Président de séance : Adrien LAROCHE
Secrétaire de séance : Léo VIALON-GALINIER

La séance est ouverte à 19h00.

Présents :

- Adrien LAROCHE
- Antoine HAVET-MOREL
- Cécile HOUDARD
- Antoine HOUDARD
- Léo VIALON-GALINIER
- Jean-Baptiste BODIN

Sont représentés :

- Eliot PACHERIE par Léo VIALON-GALINIER
- Didier LESEVRE par Adrien LAROCHE
- Marc LAROCHE par Adrien LAROCHE

1 Rapport moral du président

Le rapport moral a été lu pour le président Didier LESEVRE par Adrien LAROCHE. L'assemblée générale a approuvé le rapport moral à l'unanimité.

2 Bilan financier et budget prévisionnel

Le trésorier Adrien LAROCHE a présenté le bilan financier de l'année 2015-2016. Le résultat est déficitaire de 274,69€. L'assemblée générale valide l'ajout au report du solde. Les comptes 2015-2016 ont été validés à l'unanimité par l'assemblée générale.

Adrien LAROCHE a ensuite présenté le budget prévisionnel pour l'année en cours.

3 élections de nouveaux membres au conseil d'administration

Jill-Jènn VIE et Eliot PACHERIE sont en fin de mandat et le conseil d'administration propose de maintenir le nombre de ses membres à neuf. En application des statuts, il a donc été procédé à un tirage au sort parmi les sept membres élus lors de la dernière assemblée générale : Loïs DUFOUR et François THIRÉ sont démissionnaires par tirage au sort. Il y a donc quatre sièges à pourvoir au conseil d'administration lors de cette assemblée générale.

Se présentent au Conseil d'Administration :

- ★ Eliot PACHERIE
- ★ Antoine HAVET-MOREL
- ★ Jean-Baptiste BODIN

Le nouveau CA est élu à l'unanimité, à 9 voix, par l'assemblée générale. Un poste reste vacant faute de candidats.

Le bureau remercie les membres du CA sortant pour leur investissement et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

4 Partenariat avec GMF

Le partenariat avec GMF a grandement avancé depuis la dernière assemblée générale. Le bureau envisage la signature d'un contrat de partenariat avec GMF. Pour ce faire, le bureau propose de faire voter par l'assemblée générale un accord de principe pour donner le pouvoir au conseil d'administration pour signer le contrat de partenariat au nom du GICS avec GMF. L'assemblée générale valide à l'unanimité cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le président de séance (et trésorier)

Adrien LAROCHE

Le secrétaire de séance (et secrétaire)

Léo VIALON-GALINIER